FICHE DE POSTE

CANNES PAYS DE LÉRINS

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

DGAST AMENAGEMENTS URBAINS EQUIPEMENTS PUBLICS
DIRECTION VOIRIE RESEAUX DEPLACEMENTS
SERVICE AMENAGEMENT VOIRIE

Chef de Service Aménagement Voirie H/F

Catégorie : A [X] B [ ] C [ ] **Hors catégorie** [ ]

MISSIONS

En lien avec le Directeur Voirie Réseaux Déplacements, le Chef du Service Aménagement Voirie devra :

- Assure la gestion, l'entretien et le développement du réseau de voirie et de ses dépendances de la Ville de Cannes et des voies d'intérêt communautaires
- Supervise les projets de voirie réalisés en maîtrise d'œuvre interne et toute étude technique en lien avec les aménagements de voirie ou les ouvrages d'art
- Planifie les travaux sur les espaces publics
- Assure le suivi budgétaire et la gestion administrative du service
- Encadre les agents du service et coordonner les équipes

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

- Travail en bureau avec déplacements réguliers sur site d'études et/ou sur chantiers, sur le périmètre de l'agglomération.
- 38 heures hebdomadaires
- Utilisation d'outils informatique
- Travail en équipe

Lieu de travail :
Mairie Annexe
31, Boulevard de la Ferrage
06400 Cannes

ACTIVITES

Pilotage du service :

- Encadrer les agents du service voirie (chargés d'opérations, contrôleurs de travaux)
- Élaborer les plannings d'intervention
- Définir les priorités et les méthodes de travail

Gestion technique :

- Superviser les projets et les travaux de réfection ou d'aménagement des voiries, trottoirs, ouvrages d'art (pont, mur de soutènement....)
- Élaborer les programmes pluriannuels d'investissement (PPI)
- Suivre les diagnostics de l'état de la voirie, notamment avec l'IA

Gestion administrative et financière :

- Participer à l'élaboration du budget du service et suivre son exécution
- Rédiger les pièces techniques des marchés publics (CCTP, BPU...)
- Suivre les marchés et les relations avec les entreprises prestataires

Coordination et partenariats :

- Travailler en coordination avec les autres services : (pôle, direction, urbanisme, gestionnaires de réseaux, logistique urbaine, police municipale...)
- Participer aux réunions de chantier, aux commissions techniques
- Assurer la relation avec les usagers, riverains et élus

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI

Savoir-faire :

- Technique VRD
- Technique aménagement d'espaces publics,
- Technique Travaux
- Connaissances administratives (commande publique, comptabilité...)
- Management de projet
- Management d'équipe
- Connaissance des procédures administratives particulières (code de l'environnement, code de l'urbanisme)
- Connaissance des outils métiers informatiques (MS Project, AUTOCAD-COVADIS)
- Capacités rédactionnelles
- Elaboration de tableaux de suivi

Savoir-être :

- Organisation
- Rigueur
- Réactivité
- Disponibilité
- Esprit de synthèse
- Qualité rédactionnelle et d'écoute

FORMATION ET EXPERIENCE	
• Formation d'ingénieur en travaux publics ou génie civil (expérience souhaitée) • Expérience avérée dans le domaine des VRD (Etudes et travaux)	
CONDITION D'ACCES A L'EMPLOI / GRADE	
Diplômes	Formation BAC +5 dans le domaine d'intervention
Concours	Ingénieur
DONNEES D.R.H	
Nature des EPI	Classique de chantier
Permis	B pour déplacements
Grade souhaitable	Ingénieur ou Ingénieur Principal